



L'ESPRIT CLUB ALPIN HORIZON 2024

PROPOSITION POUR AG 10 avril 2021

PROJET OLYMPIADE 2021-2024

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE

L'esprit Club Alpin

Ce projet a été conçu et rédigé grâce aux contributions directes de plus de 40 personnes et avec l'aide précieuse de la synthèse du congrès fédéral (organisé en novembre 2019 à Grenoble) résultant du travail collectif de réflexion de plus de 400 licenciés de notre Fédération.

La liste que je conduis est riche variée. Les membres sont issus de clubs alpins appartenant à 8 régions administratives et 13 départements. Elle rassemble beaucoup de compétences techniques, humaines et transversales, de toutes les générations. Elle est composée d'anciens membres du bureau et du comité fédéral, mais aussi de 10 nouveaux, responsables de clubs et de comités territoriaux ou licenciés spécialisés dans plusieurs domaines de la montagne. Nous ferons appel à d'autres personnes pour nous aider dans notre mission, venant renforcer les profils (formation, expériences professionnelles) déjà très complets.

Par ailleurs comme écrit dans la lettre des bénévoles de juillet 2020, les postes de dirigeants de clubs et de comités sont absolument déterminants pour faire avancer notre Fédération et mettre en œuvre notre projet, avec les 8500 bénévoles et les équipes salariées fédérales.

C'est bien tous ensemble que nous poursuivrons et relèverons les défis.

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite une bonne lecture.

Nicolas Raynaud.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION LE BILAN EN BREF	1
2. CONTEXTE & DEFIS	1
CONTEXTE :	1
DES DEFIS CONSTITUANT DE REELLES OPPORTUNITES POUR NOTRE FEDERATION.....	2
DES ATOUTS : HUMAINS, MULTI ACTIVITE, HEBERGEMENTS, CULTURE, VIE ASSOCIATIVE, POSITIONNEMENT	2
3. HORIZON 2024 AMBITIONS	2
CONCERTER ET AGIR	2
FEDERER ET CONVAINCRE	2
TRANSMETTRE ET EDUQUER.....	2
4. PISTES D’ACTION 5 THEMES INCONTOURNABLES	3
PREAMBULE	3
THEME 1 - JEUNES ET EDUCATION	3
THEME 2 - FORMATION ET SECURITE.....	3
THEME 3 - DEVELOPPEMENT COMBINE.....	4
THEME 4 - ORGANISATION ET GOUVERNANCE.....	5
THEME 5 - COMMUNICATION ET RELATIONS INSTITUTIONNELLES.....	6
5. 150 ANS DU CLUB ALPIN	7
6. CONCLUSION : L’ESPRIT CLUB ALPIN ET « LA NOUVELLE DONNE »	7

1. INTRODUCTION

LE BILAN EN BREF

Notre Fédération est rentrée dans l'ère du projet associatif et sportif en 2017. L'olympiade 2017-2021 a été riche et dense. Nous ne devons pas nous arrêter à cette dernière année très difficile pour tous. Jusqu'au 15 mars 2020, notre projet, notre capacité collective à nous mobiliser pour la montagne et les pratiquants, nous ont permis de progresser. Notre attractivité, notre efficacité, nous ont rendus plus crédibles, et nous occupons enfin la place qui doit être la nôtre au sein du paysage montagnard français.

Un bilan succinct (encadré) et quelques indicateurs seront rappelés thème par thème (pour plus de détails se reporter aux rapports d'activité de chaque année).

Bien sûr les réussites ne doivent pas occulter les difficultés, les embûches que nous avons parfois réussi à surmonter ensemble, mais pas toujours !

Nous avons fait preuve de notre capacité à gérer et investir (réformes structurelles, plan d'investissement), à former et transmettre (plan de formation, écoles, réforme des cursus), à échanger et communiquer (outils, congrès, relations publiques).

Il nous faudra encore progresser, pérenniser les évolutions entreprises. Le tout dans le double contexte difficile que nous connaissons tous : la crise sanitaire et l'urgence climatique qui rendent encore plus complexes la nécessaire adaptation dont nous devons faire preuve, la souplesse et l'agilité qu'il nous faudra améliorer.

2. CONTEXTE & DEFIS

Contexte :

Les évolutions climatiques.

Les effets sont multiples et sévères : fonte des glaciers, baisse et irrégularité de l'enneigement, sécheresses, canicules, épisodes pluvieux intenses, bouleversement des écosystèmes, éboulements, accès à l'eau. Ces évolutions nous frappent tous dans nos vies et nos activités, et imposent de réagir et de s'adapter.

L'attrait pour la nature et les espaces naturels préservés.

L'attractivité des sports de nature et de montagne est forte et progresse, les pratiques évoluent. Le besoin de simplicité, de contact avec la nature, de silence, de grands espaces préservés, se fait de plus en plus essentiel.

L'engouement pour les pratiques sportives de montagne et les nouveaux publics accroissent les contraintes sur le milieu.

La fréquentation des massifs par des publics nouveaux, notamment des familles, est en nette augmentation. Accentué par la fermeture des remontées mécaniques, cet afflux nous demande de gérer les contraintes sur le milieu, de structurer une offre différenciée et des efforts de pédagogie pour transmettre les codes et construire ensemble les bons comportements (sécurité, respect de l'environnement).

Les évolutions du modèle de développement des territoires de montagne : tourisme, économie.

Tous les acteurs reconnaissent que le modèle touristique, fondé principalement sur le ski alpin, est largement menacé et doit évoluer. De plus les nouveaux modes d'organisation des loisirs imposent des évolutions majeures dans l'offre et l'équilibre économique.

L'envie du partage et de la transmission.

Nombreux sont ceux qui souhaitent compléter leur pratique individuelle, donner de leur temps et transmettre leur expérience et leur savoir. La crise du bénévolat existe, mais la volonté de partager est réelle, dans toutes les générations. Cette envie demande un accompagnement avec des fonctionnements associatifs souples et moins contraignants.

Le point de la crise sanitaire sur notre fédération.

Nous nous sommes tous mobilisés durant les confinements, afin de poursuivre notre mission au service de nos licenciés, de nos clubs et comités, et plus largement de tous les montagnards. Vie associative, pratiques sportives et culturelles pour tous, écoles, filières, formations, accès à la montagne, refuges, ressources humaines et finances, il a fallu se mettre en ordre de marche pour animer tous nos secteurs d'activité dans ce contexte si particulier.

Notre Fédération a joué un rôle central dans l'élaboration des protocoles de reprise des activités mais surtout de réouverture des refuges en France. Nous sommes en contact permanent avec les autres fédérations, les acteurs de la montagne, les collectivités territoriales et les préfets, une partie du Gouvernement, en particulier pour la question des remontées mécaniques. Nous avons défendu l'intérêt de tous, la nécessité de rendre la nature et la montagne accessible à tous sans restriction et de manière équitable !

L'impact de cette crise est fort. Au-delà des aspects humains, nous avons perdu près de 120 000 nuitées, soit plus de 2 millions d'euros de recettes. Néanmoins, pour 2020, nous avons souhaité maintenir certains investissements importants pour les pratiquants.

L'exercice 2019-2020 s'achève avec un nombre de licences annuelles resté stable. Au 1 janvier 2021, nous enregistrons une baisse de 13 000 licences annuelles, soit une diminution de 15% (baisse moyenne des fédérations sportives 30%).

Des défis constituant de réelles opportunités pour notre Fédération

- ✓ Les pratiques et les activités qui doivent devenir responsables et un développement qui doit être durable.
- ✓ La sensibilité de tous, en particulier des jeunes, aux enjeux écologiques.
- ✓ La construction d'un nouveau modèle touristique en concertation avec tous les acteurs.
- ✓ Un accès à la montagne pour tous sans aucune discrimination dans toutes les diversités possibles et de manière inclusive.

Des atouts : humains, multi activité, hébergements, culture, vie associative, positionnement

- ✓ Un capital humain compétent et varié rassemblant 8500 bénévoles, les salariés fédéraux et territoriaux et les cadres techniques.
- ✓ Une diversité remarquable des activités proposées offrant à chacun la possibilité de parcourir la nature et la montagne.
- ✓ Un parc unique de 120 hébergements de montagne et de haute montagne.
- ✓ 147 ans de culture (récits, films, revues, expositions...) et de vie associative.
- ✓ Un maillage fort de clubs et de comités ultra motivés.
- ✓ Une position renforcée et atypique à la fois dans le milieu des sports de montagne, et également dans l'aménagement et la protection des milieux naturels et le développement économique des territoires.

3. HORIZON 2024 AMBITIONS

Concerter et Agir

Afin de maintenir notre dynamisme et améliorer notre agilité, nous devons accentuer notre capacité d'action en maintenant les échanges et la concertation, indispensables pour brasser les énergies, mixer les compétences, combiner les intelligences.

Fédérer et Convaincre

Notre projet, nos actions s'adressent à tous, toutes générations et origines confondues, sociales ou autres, et doivent permettre d'impulser et de mobiliser largement, bien au-delà de nos licenciés et de nos clubs.

Transmettre et Eduquer

Les liens intergénérationnels et la transmission des connaissances, des savoir-faire, des bons comportements, sont les clefs indispensables pour progresser ensemble.

4. PISTES D'ACTION

5 THEMES INCONTOURNABLES

Préambule

Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable comportant 5 volets indissociables : culturel, social, économique, organisationnel et bien sûr environnemental. Face à l'urgence climatique et au déclin rapide de la biodiversité, il est fondamental que notre Fédération montre la voie.

- **Action 1.** Affirmer notre engagement d'atténuer nos émissions de gaz à effet de serre, de réduire notre empreinte carbone et d'adapter nos pratiques aux évolutions climatiques, de limiter notre impact environnemental global et de favoriser la biodiversité à travers un plan d'actions transversal et spécifique à toutes nos activités : sorties, stages, écoles, événements, formation, vie associative, refuges, réunions, déplacements, communication.

Thème 1 - Jeunes et éducation

Accompagner les clubs pour les aider à proposer des activités structurantes annuelles pour les mineurs a porté ses fruits depuis 2004. Ce travail a été renforcé durant les 4 dernières années. Ainsi, à ce jour près de 200 clubs, 300 Ecoles, plus de 50 groupes, de nombreuses actions et rassemblements permettent chaque année à près de 18000 jeunes mineurs licenciés de découvrir, de se former et ainsi de trouver un parcours adapté.

- **Action 2.** Soutenir les clubs et les aider à mettre en place, structurer, valoriser et pérenniser leurs Ecoles de sport (escalade, ski) et d'aventure, et placer chaque jeune dans un parcours individuel de formation.
- **Action 3.** Inciter et aider les clubs et comités à organiser des rassemblements jeunes, et à développer les « camp 4 » autour de l'escalade en sites naturels.
- **Action 4.** Développer et continuer à structurer les groupes Promotion, Espoir et Excellence. Poursuivre les objectifs prioritaires, l'accès à l'Excellence sportive, à l'encadrement des activités associatives et à la professionnalisation.

- **Action 5.** Mettre en place des dispositifs innovants d'accès à la montagne, et d'immersion, en partenariat avec les collectivités territoriales, les établissements scolaires, les réseaux d'éducation populaire.
- **Action 6.** Mettre en place des formations ou séminaires d'encadrants spécialisés pour les jeunes et de « passeurs » à la montagne en interne comme en externe.

Thème 2 - Formation et sécurité

La précédente olympiade a été marquée (1) d'une part par la mise en place des plans de formation, véritable vecteur de développement dans les clubs et les comités qui ont permis en 4 saisons de doubler le nombre de formés (10 200 en 2020), et (2) d'autre part, la réforme des cursus de formation en cours de mise en œuvre proposant un parcours de formation pour tous : débutant, pratiquant expérimenté, cadre.

- **Action 7.** Renforcer la place des plans de formation dans les projets associatifs des clubs et des comités, et augmenter le nombre de stages afin de proposer des parcours de formation continue pour tous, pratiquants et cadres.
- **Action 8.** Mettre en place la réforme des cursus de formation (pratiquants et cadres) pour toutes les activités, permettant une simplification des parcours et une acquisition continue de compétences portant sur la progression, la culture de la prévention et de la sécurité, les bons comportements, les pratiques respectueuses des milieux naturels.
- **Action 9.** Développer l'accès à l'information et à la formation pour tous, y compris pour ceux éloignés des clubs ou des lieux de pratique (formats souples numériques par exemple).
- **Action 10.** Reconsidérer la formation des instructeurs et mettre en place des labellisations de professionnels en lien avec l'Ecole nationale des sports de montagne (ENSM), l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (ANENA) et les syndicats.

- **Action 11.** Expérimenter des formations d'éducateurs bénévoles spécialisés « milieu montagnard ».
- **Action 12.** Développer et rendre plus attractives les formations de dirigeants et de responsables associatifs (présidents, trésoriers, secrétaires, gestionnaires de refuges, responsables EPI...).
- **Action 13.** Structurer une démarche « prévention sécurité » intégrant procédures, bonnes pratiques, formation, retours d'expérience, communication. Construire des outils à destination des clubs, des bénévoles, des référents et des pratiquants.

Thème 3 - Développement combiné

Même si les dossiers se traitent séparément, il est naturel de considérer que les sujets liés au développement sont liés. En effet, comment pratiquer sans les refuges et les hébergements, sans une montagne préservée et authentique, sans l'animation d'une vie associative riche ?

Axe 1 - Refuges : entretien, rénovation, promotion.

Nous avons revu les procédures et le fonctionnement afin de mieux entretenir notre parc, et la marge de progression est encore très importante. Par ailleurs le plan de rénovation se poursuit : sur 26 opérations prévues sur 10 ans, 4 sont achevées, 3 en cours de travaux, 1 en phase de lancement des travaux, 7 à l'étude (concertation, programme, avant-projet). Nous avons travaillé à la régularisation de 17 situations foncières (achevées ou en cours). Nous avons obtenu des promesses de subventions publiques plus que doublées. Nous avons atteint le nombre de 292 000 nuitées (avant la crise sanitaire) grâce aux opérations de communication, de valorisation menées avec tous les acteurs et grâce à de meilleures conditions d'accueil.

- **Action 14.** Poursuivre l'entretien et la gestion du parc via les entités gestionnaires, les commissions territoriales et les services fédéraux.
- **Action 15.** Poursuivre la réalisation du plan de rénovation décennal en maintenant notre équilibre économique. Analyse et poursuite de la stratégie

de développement durable, formalisation progressive de la démarche qualité, adaptation du calendrier et des priorités en tenant compte de tous les critères : attractivité, évolutions des conditions de pratique, questions techniques, aspects administratifs et économiques.

- **Action 16.** Poursuivre le travail de concertation et de collaboration avec tous les acteurs, en particulier pour l'élaboration des programmes de rénovation : l'Etat par l'intermédiaire des comités de massif, les collectivités, les gardiens et les professionnels.
- **Action 17.** Poursuivre les actions de promotion et de valorisation du parc d'hébergements ainsi que la démarche de gestion différenciée.

Axe 2 - Développement de la vie associative

Nos effectifs étaient en croissance constante jusqu'au 15 mars 2020. Sans la crise sanitaire nous aurions dépassé les 94 000 licences annuelles et 105 000 licences totales. Par ailleurs beaucoup de clubs se sont créés ou nous ont rejoints durant ces 4 années, portant à 420 le nombre d'associations affiliées.

- **Action 18.** Actualiser les procédures d'affiliations, accompagner la création d'associations nouvelles, et de nouveaux types de clubs.
- **Action 19.** Favoriser les liens interclubs, la mutualisation, les échanges d'informations et effectuer un suivi des clubs et des problématiques (y compris le modèle économique et les modes de fonctionnement).

Axe 3 - Développement des activités

Tous les indicateurs chiffrés sont au vert : les actions de découverte, les manifestations sportives, les groupes spécifiques. Les pratiques se diversifient et évoluent, les publics aussi. Nous essayons de les accompagner et de donner aux clubs les éléments qui leur permettent de les accueillir. Ce n'est pas toujours facile mais notre Fédération est présente.

- **Action 20.** Aider les clubs à structurer leurs activités (recommandations, outils), à diversifier les pratiques et les publics (débutants, familles, seniors, sport santé...), en insistant sur les

activités « portes d'entrée » (escalade, randonnée, ski,...).

- **Action 21.** Soutenir les actions en faveur des personnes en situation de handicap et en difficulté sociale, accompagner les clubs grâce au pôle ressource et les initiatives externes avec des partenariats.
- **Action 22.** Développer les actions féminines et les actions 100% mixtes. Plus largement, impulser des actions inclusives pour tous.
- **Action 23.** Développer et accompagner les événements pour tous publics : rassemblements, « Grands parcours », compétitions.
- **Action 24.** Mettre en place, en partenariat avec les territoires, des actions de diversification de l'offre d'activités sportives 4 saisons, autour de nos hébergements.

Axe 4 - Développement des actions en faveur de la protection du milieu

Un bilan positif pour cette olympiade :
- des acquis en matière d'information, sensibilisation et formation à consolider : rubrique LMA, Lettre du milieu montagnard, recommandations de pratiques respectueuses du milieu.
- un maillage de bénévoles dédiés, un réseau de délégués en comités de massif et parcs nationaux,
- une veille assurée sur les projets de loi et règlements nationaux, ainsi que sur des projets de réglementations locales
- une implication dans les grands dossiers d'aménagement et protection (Scot des territoires de montagne, arrêté préfectoral de protection d'habitat naturel sur le Mont Blanc).

- **Action 25.** Renforcer notre réseau de veille et nos actions de protection des milieux naturels.
- **Action 26.** Compléter notre Charte montagne pour l'adapter au nouveau contexte ainsi que nos outils de sensibilisation et d'information.
- **Action 27.** Poursuivre nos actions d'information et de sensibilisation autour des refuges par le biais de nos actions de valorisation et en lien avec les gardiens et autres acteurs (parcs nationaux, ..).

Thème 4 - Organisation et gouvernance

Nous avons revu une bonne partie de l'organisation fédérale et fait évoluer les missions de chaque structure, ceci doit encore être ajusté et pérennisé. Nous avons créé une équipe de direction qui dirige les services fédéraux afin de mettre en place notre projet sous la responsabilité des élus fédéraux. Plusieurs postes ont été créés en particulier pour les hébergements et les activités. 3 Antennes viennent compléter le siège fédéral. Le bénévolat a été soutenu et valorisé notamment par des actions de communication, par une aide et une présence lors d'événements (fêtes, manifestations, célébrations) ou tout simplement pour des AG, réunions, comités directeurs de certains clubs volontaires.

Axe 1 - Bénévoles, clubs et comités

- **Action 28.** Valoriser et aider les bénévoles (y compris les administratifs) dans leur parcours et leurs missions (fiches de poste par secteur). Diversifier les formes de bénévolat et aider au recrutement de nouveaux.
- **Action 29.** Aider les clubs à mettre en place des projets associatifs et les comités territoriaux des plans de développement (centrés sur la formation, le développement et l'aide aux clubs) en articulation avec les campagnes de financement de l'Agence nationale du sport (ANS).

Axe 2 - Organisation nationale

- **Action 30.** Préciser et compléter le rôle des commissions fédérales facultatives (d'activités, de protection, des refuges et chalets, territoriales hébergements) et groupes de travail, en particulier sur les articulations à renforcer avec toutes les structures fédérales.
- **Action 31.** Poursuivre le travail d'organisation des services fédéraux et de l'équipe de direction, en mettant à jour les missions de chacun.
- **Action 32.** Instaurer systématiquement un travail en équipe en clarifiant les contours, les moyens, le suivi, le rendu et les circuits de décision.
- **Action 33.** Faire évoluer et adapter l'organisation matérielle du travail et des locaux (siège et

antennes) afin de maintenir l'efficacité des services et l'esprit de « communauté ».

Axe 3 - Outils et modèle économique

- **Action 34.** Revoir notre système d'information afin d'améliorer sa qualité, son évolutivité, sa pérennité et sa sécurité, et ainsi adapter nos outils de gestion, simplifier les tâches administratives.
- **Action 35.** Poursuivre les évolutions des modes de gestion (procédures, contrats) et l'harmonisation des outils, en particulier pour les hébergements et les expérimentations (par exemple pour les refuges de la voie normale du Mont-Blanc ou les chalets de bord de route).
- **Action 36.** Faire évoluer notre modèle économique dans le contexte actuel : être plus efficace, mieux cibler nos dépenses, améliorer nos recettes (licences, nuitées, produits, participations, subventions, mécénat...).

Thème 5 - Communication et relations institutionnelles

La communication est un secteur où nous avons beaucoup progressé en particulier sur les réseaux sociaux. Notre positionnement a été renforcé grâce à nos actions, notre visibilité accrue et à certains contacts. Nous sommes très présents aux côtés des collectivités, des élus, des préfets, des acteurs économiques et sportifs de la montagne. L'inscription de l'alpinisme au patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'UNESCO est une avancée importante qui nous permettra peut-être d'obtenir enfin une reconnaissance nationale.

Axe 1 - Communication

- **Action 37.** Poursuivre les évolutions et adaptations de nos outils de communication internes et externes : web, réseaux sociaux, publications, lettres d'information, vidéos...
- **Action 38.** Accentuer le développement des relations presse et médias avec des communiqués ciblés valorisant nos actions et mettant en lumière les activités des clubs, les pratiques, nos refuges.

- **Action 39.** Développer une politique partenariale d'influence : stratégie, relais, outils, déclinaison territoriale.
- **Action 40.** Renforcer la place de notre revue La montagne et alpinisme (LMA) et mieux valoriser les articles publiés. Mettre en place le plan de promotion suite à l'étude réalisée.

Axe 2 - Valorisation

- **Action 41.** Enrichir notre connaissance des licenciés et des usagers de nos hébergements. Adapter nos outils de réservation.
- **Action 42.** Développer des opérations de communication thématiques de promotion, de valorisation et « mise en tourisme » adaptées aux différents publics.

Axe 3 - Le mouvement sportif et associatif

- **Action 43.** Entretenir les liens avec les autres fédérations de sports de montagne, en particulier la FFME, la FFS, la FFVL, l'UCPA, la FSGT, la FFR. Renforcer nos relations avec le CNOSF.
- **Action 44.** Collaborer avec France nature environnement (FNE) et les associations de protection de la montagne (CIPRA, Mountain wilderness). Travailler conjointement avec les parcs nationaux, les parcs naturels régionaux, et les territoires sur les questions de sensibilisation des publics (en particulier les nouveaux pratiquants), de protection, d'aménagement, d'accès aux espaces, sites et itinéraires.
- **Action 45.** Poursuivre le travail avec les syndicats professionnels des guides de montagne (SNGM), accompagnateurs de montagne (SNAM), professionnels de l'escalade et du canyon (SNAPEC), gardiens de refuge (SNGRGE), moniteurs de ski français (SNMSF), en bilatéral ou via la coordination montagne, en particulier sur les questions d'accès aux sites de pratique (sites naturels d'escalade notamment).

Axe 4 - Les organes institutionnels

- **Action 46.** Collaborer avec l'Agence nationale du sport, le Ministère chargé des sports, le Pôle

ressource sports nature, l'ENSM, le Conseil supérieur des sports de montagne sur les questions de développement, de réglementation, de formation, de sécurité et de recherche médicale (via l'association Exalt).

- **Action 47.** Poursuivre le travail entrepris pour une reconnaissance institutionnelle de l'alpinisme (délégation sportive). Travailler à la mise en place d'un label « Terre d'alpinisme » dans le cadre de l'inscription de l'alpinisme au PCI de l'UNESCO. Valoriser l'alpinisme dans certains temps forts institutionnels et pendant les Championnats du monde de ski organisés en France à Courchevel en 2023. Gérer une filière haut niveau en cascade de glace, organiser des compétitions régionales, nationales et internationales.
- **Action 48.** Intensifier nos relations avec les ministères de l'Intérieur, de la Transition écologique, de la Cohésion des territoires, et de la Ruralité via le Conseil national de la montagne (CNM) et notamment sur la mise en place du plan national montagne.

Axe 5 - International

- **Action 49.** Maintenir notre présence au sein de l'Union internationale des associations d'alpinisme (UIAA), de l'Union européenne de la montagne, (EUMA), du Club arc alpin (CAA), de l'association de réciprocité, et travailler sur les questions liées à l'alpinisme, la formation, la sécurité, la protection du milieu, au circuit international de compétitions de cascade de glace et aux actions transfrontalières.

5. 150 ANS DU CLUB ALPIN

En 2024 notre association créée le 2 avril 1874, fêtera son 150^{ième} anniversaire. C'est aussi l'année des Jeux Olympiques de Paris, et le 100^{ième} anniversaire de ceux de Paris et de Chamonix.

- **Action 50.** Organiser tout au long de l'année 2024, année olympique, des manifestations diverses (culturelles, sportives, échanges, débats, congrès) dans toutes les régions et les territoires volontaires, afin de fêter cet événement majeur et de propulser notre Fédération vers les prochaines décennies.

6. CONCLUSION : L'ESPRIT CLUB ALPIN ET « LA NOUVELLE DONNE »

Ce projet s'inscrit dans la continuité du précédent et permettra de relever les défis dans la poursuite des transformations entreprises.

Il doit être l'outil nécessaire pour adapter l'esprit club alpin à « la nouvelle donne ».

Il est simple à décliner en plan d'actions et à compléter, à tous les niveaux, dans les clubs et comités.

Tout en préservant la dynamique de la continuité, il a pour ambition de nous permettre de nous adapter à ce nouveau contexte, en tenant compte de l'environnement sanitaire, l'environnement naturel et l'environnement culturel, économique et social.

Avec ce à quoi nous aspirons toutes et tous, ce besoin de nature et de bien-être, d'autonomie et de liberté, de partage et de culture, nous devons avancer ensemble vers une éthique renforcée.

Comment pratiquons-nous ?

Comment nous comportons-nous ?

Comment partageons-nous notre passion ?

Ces questions appellent des réponses individuelles et collectives pour une montagne en conscience.

De par sa composition, son projet, son histoire, ses missions, notre Fédération est, en tous points, singulière.

A nous de tout mettre en œuvre pour faire de cette originalité un atout durable pour la montagne.